

## CHARTRE FORESTIERE DU MORVAN

# Mise en réseau des entreprises de transformation du bois du Morvan

*Avril 2008 – Septembre 2008*



M. GARNIER-HOCQUET

Septembre 2008

## PREAMBULE

*L'axe C de la Charte forestière du Morvan consiste à développer les activités de récolte, de transformation et de valorisation des bois du Morvan. Au sein de cet axe, l'action C2 vise à mobiliser et accompagner la filière de transformation locale.*

*Dans ce cadre, une animation de dix-huit mois réalisée par Aprovalbois de septembre 2006 à mars 2008 a permis d'initier la logique de réseau auprès de la filière locale par des actions collectives fédératrices ; la présente mission, portée par le Parc du Morvan, a pour principal objectif de structurer juridiquement ce réseau informel d'entreprises en une association d'artisans.*

*Ce bilan présente les différentes actions menées au cours des mois d'avril à septembre 2008, ainsi que les perspectives qui en découlent.*



## SOMMAIRE

<b>I – RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION :</b> .....	1
<b>II – DESCRIPTIF DES RESULTATS PAR OBJECTIF :</b> .....	2
1) <i>Animer le réseau d'entreprises :</i> .....	2
2) <i>Organiser la mise en place du marquage CE dans les scieries :</i> .....	3
3) <i>Finaliser les démarches d'obtention de la marque Parc naturel régional du Morvan pour les savoir-faire bois :</i> .....	4
4) <i>Suivre la fin de la tournée-test de la cellule mobile de séchage des bois :</i> .....	5
5) <i>Structurer le réseau d'opérateurs locaux :</i> .....	6
6) <i>Etablir des partenariats avec d'autres acteurs :</i> .....	6
7) <i>Programme Leader Morvan : rédaction des fiches-dispositif bois :....</i>	7
<b>III – PERSPECTIVES :</b> .....	7
<b>IV - BILAN DE LA MISSION : INDICATEURS DE RESULTATS</b> .....	8

## I – RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION :

<b>Objectifs</b>	<b>Actions opérationnelles envisagées</b>
<b>Animer le réseau d'entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- organiser un ou deux « rendez-vous du vendredi »</li><li>- accompagner les chefs d'entreprise</li></ul>
<b>Organiser la mise en place du marquage CE dans les scieries</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- coordonner l'organisation des stages de formation sur le marquage CE</li></ul>
<b>Finaliser les démarches d'obtention de la marque Parc naturel régional du Morvan pour les savoir-faire bois</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- mettre en place la marque Parc du Morvan pour les savoir-faire bois</li></ul>
<b>Suivre la fin de la tournée-test de la cellule mobile de séchage des bois</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- accompagner les chefs d'entreprise pour la mise en place de la cellule et suivi du séchage des bois</li><li>- faciliter les relations entre les artisans impliqués et le loueur de la cellule de séchage</li><li>- faire un bilan technico-économique de la tournée</li></ul>
<b>Structurer le réseau d'opérateurs locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- créer une association</li><li>- faciliter l'émergence d'un programme d'actions</li></ul>
<b>Etablir des partenariats avec d'autres acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- rechercher et mettre en place des collaborations avec d'autres acteurs pouvant apporter leurs compétences au service du développement des entreprises</li></ul>



## II – DESCRIPTIF DES RESULTATS PAR OBJECTIF :

### 1) Animer le réseau d'entreprises :

#### Accompagnement des entreprises :

L'accompagnement individuel vise à développer des synergies au sein du réseau. Quatre entreprises ont été particulièrement suivies :

- Accompagnement d'une scierie sur l'organisation de sa participation à une manifestation forestière (Forexpo – Bordeaux)
- Accompagnement d'une scierie sur le montage technique d'un projet d'investissement matériel (déligneuse, multilames, mécanisation)
- Accompagnement d'une menuiserie sur le montage financier d'un projet d'investissement matériel (système d'aspiration, chaudière bois automatique)
- Accompagnement d'un fabricant de mobiliers sur la recherche de sous-traitants locaux

#### Visite de terrain :

Les visites permettent aux entreprises de se retrouver durant une journée dans un cadre différent de leurs entreprises, donc de développer la cohésion et l'esprit de groupe et de favoriser le transfert des bonnes expériences.

- Organisation d'une visite de scierie dans le Puy de Dôme :
  - 10 participants (scieries)
  - enjeu de la visite : voir l'exemple d'une scierie artisanale ayant évolué vers une structure type PME, à l'écoute des marchés locaux en termes de produits et de services. Les entreprises présentes ont été très intéressées par la visite, notamment par le degré de transformation des bois sur le site de la scierie : les produits vendus sont des produits semi-finis (séchés, rabotés, traités) permettant à l'entreprise d'accroître la valeur ajoutée réalisée.

#### Semaine du bois 2008 :

Une journée intitulée « Mettez du bois dans vos projets » a été organisée par le Parc du Morvan le samedi 17 mai 2008 à l'espace Saint-Brisson (58) dans le cadre de la Semaine du bois, sur les thèmes du bois énergie, du bois construction et du bois matériau. Cette journée s'adressait aux particuliers, aux élus du territoire, et aux professionnels.

120 personnes ont participé à la journée, une communication importante ayant été faite par voie de presse et courriers.

Conférence en salle et visites ont rythmé la journée : conférence bois-énergie, visite de deux chaudières bois automatiques, visite d'un constructeur de maisons en rondins et visite d'une scierie, suivie de l'inauguration de l'exposition Arbres remarquables du Morvan.

## **2) Organiser la mise en place du marquage CE dans les scieries :**

### **Le marquage CE en scierie :**

Il s'agit de la marque qui atteste de la conformité de sciages d'une scierie à la directive européenne 89/106/CEE concernant les produits de construction, notamment les charpentes en bois.

A partir de septembre 2009, les scieries ne pouvant attester de leur conformité à cette directive déclinée en normes (norme EN 14081-1 au niveau européen, NF B 52-001 en France) ne pourront légalement commercialiser des bois de charpente.

La mise aux normes européennes requérant des changements de pratiques tant dans la logistique de production que dans la gestion administrative de l'entreprise, une formation s'avère nécessaire. La conformité aux normes (i.e. le marquage CE) est attestée par un audit réalisé par un organisme notifié.

### **La formation collective :**

Suite à une réunion de concertation organisée en mars 2008, huit scieries du Morvan et en périphérie immédiate ont choisi de suivre une formation collective sous l'impulsion du Parc du Morvan pour diminuer les coûts et favoriser le transfert d'expérience et le travail en réseau.

L'organisation de cette formation collective a consisté en la recherche d'organismes formateurs accrédités, la négociation des tarifs et la planification des deux phases de la formation pour les huit entreprises.

Ainsi ont pu être mises en place :

- une journée de formation aux aspects administratifs (nommés Contrôle de Production en Usine ou CPU) réalisée du 28 au 30 avril 2008 pour chacune des entreprises individuellement
- deux journées de formation collective sur le classement visuel des sciages selon la norme NF B 52-001, où les scieurs et leurs employés, répartis en deux groupes dans deux scieries les 28 et 29 mai 2008, ont pu apprendre à classer en



fonction de leur résistance mécanique des sciages de douglas et de chêne principalement.

### L'audit :

Suite à la formation collective, les huit scieries ont été auditées individuellement sur leur capacité à respecter les normes précédemment évoquées. Cet audit, réalisé par un organisme notifié, a pu être effectué sur une durée de trois jours grâce à l'appui coordonnateur du Parc du Morvan, les 4,5 et 6 juin 2008. Les huit scieries auditées sont désormais aptes à fournir des bois conformes aux normes européennes.

### Communication sur l'opération :

Les scieries artisanales du Morvan étant en avance sur nombre de leurs collègues de la profession concernant cette mise aux normes européennes, un dossier de presse a été transmis à la presse locale et à la presse spécialisée nationale.

Quatre articles sont parus dans la presse locale, et deux articles sont à paraître dans la presse spécialisée, une interview a été donnée par un scieur pour France Bleu Bourgogne.

### **3) Finaliser les démarches d'obtention de la marque Parc naturel régional du Morvan pour les savoir-faire bois :**

#### La marque Parc :

La marque « Parc naturel régional de ... » est une marque collective propriété du Ministère en charge de l'environnement, dont la gestion est déléguée aux Parcs naturels régionaux. La marque Parc n'est pas un signe officiel de qualité, mais garanti au consommateur le respect de trois valeurs – environnement préservé, lien au territoire, dimension humaine – par l'application pour chaque type de marquage d'un cahier des charges strict. Les bénéficiaires de la marque Parc (producteurs, artisans, prestataires de service...) sont régulièrement contrôlés.

#### La marque Parc naturel régional du Morvan pour les savoir-faire bois :

Le Parc naturel régional du Morvan a déjà obtenu la gestion de la marque Parc pour de nombreux produits agricoles : miel du Parc du Morvan, viande bovine du Parc du Morvan...

Les produits bois issus des savoir-faire locaux n'avaient à ce jour pas de marque leur étant consacrée. Après un travail préparatoire mené en 2006-2007-2008 avec les artisans bois du





Morvan et la fédération nationale des Parcs naturels régionaux, les marques « menuiseries en bois du Parc du Morvan » et « mobilier traditionnel du Parc du Morvan » ont été validées en mai 2008 par la commission « Marque » de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France.

Les artisans menuisiers et ébénistes du Morvan peuvent désormais en être bénéficiaires, pour peu qu'ils adhèrent au cahier des charges des marques.

#### **4) Suivre la fin de la tournée-test de la cellule mobile de séchage des bois :**

##### **Planification de la fin de la tournée – relations avec le loueur :**

Initiée en juillet 2007, la tournée-test de la cellule mobile de séchage des bois dans le Morvan s'est achevée en juillet 2008. Cette tournée a permis à huit entreprises du Morvan (trois scieries et cinq menuiseries) de sécher artificiellement leurs bois locaux à proximité.

L'organisation du transport du séchoir d'une station à l'autre à été réalisée par le Parc du Morvan, et ce transport à été assuré par le loueur du séchoir. Initialement prévue pour six entreprises et trois stations, la tournée s'est allongée en cours puisque deux autres entreprises ont rejoint les six premières, et deux stations ont été ajoutées.

Les entreprises ont été convaincues par l'intérêt économique et logistique du séchage artificiel des bois, le collectif ayant permis de louer une cellule aux dimensions intéressantes (longueur suffisante pour sécher des bois de charpente).

##### **Bilan technico-économique de la tournée :**

Un bilan technico-économique complet de l'opération a été réalisé : il traite de l'élaboration du projet, de son déroulement, expose le bilan technique et l'exploitation des résultats, ainsi que le bilan économique et l'exploitation des résultats, les perspectives à l'issue de la tournée.

170 m<sup>3</sup> de sciages ont ainsi pu être séchés, chêne et douglas. La plus-value apportée par le séchoir est d'ordre qualitatif : le séchage artificiel a permis aux entreprises d'être réactives sur les marchés tout en maîtrisant la qualité du séchage mieux qu'à l'air (siccité intéressante). A la vente, quelle que soit la méthode retenue (facturation du coût de séchage en plus du sciage, facturation du sciage sec séchoir avec ou sans report direct du coût de séchage), les entreprises assurent que le coût de séchage est compensé (diminution du temps de stockage des bois, gain de qualité...).



Le bilan et les perspectives dégagées permettront aux entreprises de se positionner sur les choix à réaliser pour pérenniser les équipements de séchage artificiel des bois sur le Morvan.

Une étude de faisabilité d'une coopérative de séchage entre les entreprises intéressées est envisagée (projet de cahier des charges rédigé).

### **5) Structurer le réseau d'opérateurs locaux :**

#### **Création d'une association :**

Un travail de rédaction des statuts de l'association a été réalisé avec les entreprises. Ces statuts ont été approuvés en septembre 2008 lors d'une réunion de concertation (dix entreprises présentes), l'association portera le nom « Artisans bois Morvan ».

Cette association aura pour objet :

« de concourir à la structuration et au développement de la filière morvandelle de transformation du bois, par des actions visant à organiser et faciliter :

- la transformation des bois du Morvan par les entreprises locales de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation,
- la valorisation et la commercialisation des produits et services bois issus des savoir-faire locaux sur le territoire du Morvan et au-delà
- toutes activités connexes à son objet principal. »

#### **Programme d'action et assemblée générale constitutive :**

Un travail sur le programme d'action de l'association est en cours avec les membres fondateurs, à l'issue duquel une assemblée générale constitutive sera tenue dans les prochains mois (début 2009). Sont envisagées des actions de groupement d'achat (fournitures diverses), le montage d'une coopérative de séchage, des actions de promotion collective...

### **6) Etablir des partenariats avec d'autres acteurs :**

Cet objectif vise à créer un réseau de compétences autour de la filière bois morvandelle, gage d'une structuration durable.

L'action mise en place est un rapprochement avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Bourgogne. Une réunion d'information a été réalisée en juillet 2008. Des actions avec l'association des artisans bois du Morvan pourraient être envisagées (diagnostics d'entreprises...)



## **7) Programme Leader Morvan : rédaction des fiches-dispositif bois :**

Aujourd'hui, le Parc du Morvan porte le programme Leader Morvan, pour la période 2008-2013, dont la priorité est de « Valoriser les productions et les savoir-faire au service de l'identité et de l'attractivité du Morvan ». Un des objectifs opérationnels est de « développer des produits identitaires de qualité au service de l'économie et du rayonnement territorial », qui se décline pour la filière bois en « valorisation du bois par sa transformation locale, l'artisanat d'art, l'architecture... ».

Ainsi, dans le cadre de la mission, de nombreuses contributions ont été apportées pour la rédaction finale des fiches-dispositif concernant la filière bois.

## **III – PERSPECTIVES :**

La création de l'association Artisans Bois Morvan ouvre des perspectives intéressantes pour la filière locale de transformation des bois :

- la représentation des artisans bois du Morvan sera accrue dans les instances ou organismes les concernant
- elle pourra réaliser des projets en son nom, en tant que personne morale.

Ce dernier point peut concerner la réalisation d'études de faisabilité d'une coopérative de séchage, de la mise en place de groupement d'achats pour les adhérents, du renforcement de l'image de l'artisanat dans le Morvan par une promotion commune, du développement de la marque Parc...

Les mois à venir permettront à l'association de concevoir un programme d'action conforme aux volontés des entreprises adhérentes et adapté à leurs moyens. L'objectif de structuration juridique de la filière de transformation du bois du Morvan est donc sur le point d'être réalisé.

La poursuite de l'animation des entreprises de la filière bois, notamment pour continuer à faire émerger des projets collectifs et ainsi renforcer et développer cette filière, sera désormais mise en œuvre dans le cadre du programme Leader Morvan.



## IV - BILAN DE LA MISSION : INDICATEURS DE RESULTATS

Objectif	Action opérationnelle	Moyens	Indicateurs de résultats
<b>Animer le réseau d'entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser un ou deux « rendez-vous du vendredi »</li> <li>- accompagner les chefs d'entreprise</li> </ul>	animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 visite de scierie organisée pour 10 participants</li> <li>- 1 journée de vulgarisation organisée (Semaine du bois) : 120 participants</li> <li>- 4 actions d'accompagnement réalisées</li> </ul>
<b>Organiser la mise en place du marquage CE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- coordonner l'organisation de stages de formation marquage CE</li> </ul>	animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 participants aux sessions de formation (au total)</li> <li>- 8 entreprises agréées CE (soit 100% des entreprises formées)</li> </ul>
<b>Finaliser les démarches d'obtention de la marque Parc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- finaliser les cahiers des charges de chaque marque et les présenter à la FNPNR</li> </ul>	animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 cahiers des charges présentés en mai 2008</li> <li>- 2 marques Parc du Morvan obtenues</li> </ul>
<b>Suivre la fin de la tournée-test de la cellule mobile de séchage des bois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les chefs d'entreprise pour la mise en place de la cellule et le suivi du séchage</li> <li>- faciliter les relations entre les artisans impliqués et le loueur de la cellule de séchage</li> <li>- faire un bilan technico-économique de la tournée</li> </ul>	animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 entreprises impliquées dans la tournée (3 scieries – 5 menuiseries)</li> <li>- 170 m3 séchés</li> <li>- Plus-value qualitative garantie par 7 entreprises sur 8</li> <li>- 1 bilan technico-économique réalisé</li> </ul>
<b>Structurer le réseau d'opérateurs locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une association</li> <li>- faciliter l'émergence d'un programme d'action</li> </ul>	animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts de l'association Artisans Bois Morvan rédigés et validés par 10 membres fondateurs (assemblée générale constitutive envisagée début 2009)</li> <li>- programme d'action à définir</li> </ul>
<b>Etablir des partenariats avec d'autres acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rechercher et mettre en place des collaborations avec d'autres acteurs pouvant apporter leurs compétences au service du développement des entreprises</li> </ul>	animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rapprochement avec la CRMAB effectif</li> <li>- actions communes à identifier</li> </ul>